



location-vente d'un appartement

Par **esma**, le **26/05/2009** à **22:15**

Bonjour,

Je suis en couple, avec mon mari nous avons un projet immobilier, seulement pour faute d'un second cdi nous ne pouvons avoir un crédit immobilier.

Voila qu'un propriétaire nous propose une location vente, lui verser un loyer normalement pendant une période de 2ans et ensuite lorsque que qu'un crédit nous es possible (sachant que mon mari aura un emploi a plein d'ici la).

Ma question était de connaitre les closes du contrat location-vente, les conditions, savoir s'il fallait faire un acte notarial, et si oui il fallait payer les frais de vente au notaire?

Merci de me répondre au plus vite.

Merci à toute l'équipe.